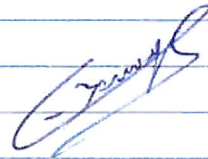


BARRAQUE Eric
64 360 ABOS

PLV

Je vous demande de conserver en zone constructible, la surface de 3580 m^2 , correspondant aux 4 CU (n° CU 064 005 24 X 4005) situés sur les parcelles cadastrées : AH 68 - AH 84 - AH 85 sur la commune d'ABOS.

BARRAQUE Eric
le 25/09/2025



COMMUNE D'ABOS
7 place de la Mairie
64 360 ABOS

Lors de la réunion du conseil municipal du 16 septembre 2025, le conseil municipal d'ABOS demande les modifications suivantes sur le projet de PLUI soumis à enquête publique.

Le conseil municipal souhaite :

- que les granges, garages et bâtiments annexes situés en zone Ua, Ub ou Uc du projet de PLUI puissent être autorisés à un changement de destination (listes détaillées fournies à la commission d'enquête)
- que les terrains bâtis et non bâtis situés en dehors des zones urbanisables du PLUI puissent faire l'objet d'autorisations d'urbanisme pour constructions nouvelles, agrandissement de l'existant ou constructions de bâtiments annexes à l'habitation (voir liste sur la délibération du 16.09.25)
- l'annulation de l'OAP n°6 et l'annulation du classement en arbres remarquables (voir délibération du 16.09.2025)
- l'annulation de l'OAP n°7 (voir délibération du 16.09.2025)